



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité Du 11 au 24 octobre 2014

Action institutionnelle

Journée internationale des femmes rurales

Chaque 15 octobre, est célébrée la journée internationale des femmes rurales, sous l'égide de l'**Organisation des Nations Unies** (synthèses des 30 septembre 2009, 27 octobre 2010, 23 octobre 2011, 18 octobre 2012 et 7 octobre 2013). A cette occasion, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, et Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, ont salué le lancement de la campagne « #EGALiTER » par le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** pour sensibiliser à la persistance d'inégalités entre les femmes et les hommes dans les zones rurales (synthèse du 10 octobre). Les ministres ont souligné que la mise en œuvre de la **loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes se fait en tenant compte des spécificités de l'ensemble des territoires, notamment ruraux.



[Retrouver la campagne sur le site du HCEfh](#)

Publication du document de politique transversale 2015



Le **document de politique transversale (DPT) « Politique de l'égalité entre les femmes et les hommes » 2015** a été remis au Parlement. Annexé à la **loi de finances**, il rend compte de l'ensemble des crédits inscrits aux différents programmes concourant à la politique interministérielle et partenariale d'égalité entre les femmes et les hommes. Il contient une présentation de la politique interministérielle, la liste des programmes qui y contribuent, la présentation de la manière dont ceux-ci participent à cette politique transversale au travers de différents dispositifs, ainsi qu'une évaluation des crédits mobilisés pour cette politique. Le **DPT 2015** fait appel à 31 programmes relevant de 16 missions. Il comporte également une annexe

spécifique consacrée à « L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique ». Le DPT permet une vision plus précise de l'action de l'État dans le champ de l'égalité entre les femmes et les hommes et de mesurer les effets de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Au total, ce sont 241 millions d'euros qui sont mobilisés pour la politique transversale d'égalité entre les femmes et les hommes. Un chiffre qui se situe donc bien au-delà des 25,2 millions d'euros mobilisés au PLF 2015 par le programme 137, piloté par le SDFE.

[Retrouver le DPT sur le site de la Performance publique](#)

Pascale BOISTARD à la conférence européenne de Rome

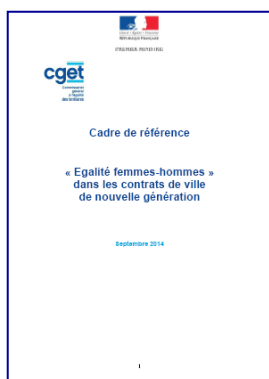


Pascale BOISTARD a participé du 22 au 24 octobre à la **conférence de Rome sur l'égalité femmes-hommes en Europe** organisée par la présidence italienne de l'**Union Européenne**. Lors de la table ronde ministérielle, elle a exposé devant ses homologues les priorités de la France pour les droits des femmes en Europe : le maintien de la question de l'égalité au sommet de l'agenda politique et diplomatique de l'Union comme des Etats membre (en particulier concernant les négociations à l'ONU relatives

à la révision de la **plateforme de Pékin** et la révision de la **stratégie Europe 2020** en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes) ; la lutte déterminée contre les violences faites aux femmes, en appelant à la ratification de la **Convention d'Istanbul** par l'Union et ses Etats membres et en invitant l'Union à renforcer et mieux coordonner ses actions, à publier un **Livre blanc** regroupant les textes existants et améliorer les dispositifs d'observation et de statistiques ; la défense des droits sexuels et reproductifs, en Europe comme dans le monde, la France souhaitant voir universellement reconnu le **droit à l'avortement** dans des conditions sécurisées. Pascale BOISTARD a également participé à une table-ronde consacrée aux violences faites aux femmes, et a visité un centre d'accueil de femmes victimes de violences géré par l'association **Differenza Donna** et soutenu par la province de Rome. «En Europe, partager nos expériences concrètes est une force pour agir contre les violences faites aux femmes », a-t-elle déclaré en conclusion de cette visite.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Le cadre de référence « Egalité femmes-hommes » dans les contrats de ville



Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes peine encore à devenir une réalité dans un contexte marqué par la précarité, l'isolement, les freins à la mobilité sociale et géographique et les préjugés persistants. Après la promulgation de la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** en février dernier, la refondation de la politique de la ville se concrétise avec la mise en place des **nouveaux contrats de ville**, qui constituent désormais le cadre unique de sa mise en œuvre. Une circulaire relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville a été diffusée le 15 octobre pour compléter le dispositif en place : décret du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; circulaire du Premier ministre du

30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération (synthèses des 7 avril et 19 août). Alors que les contrats de ville de nouvelle génération peuvent être signés jusqu'en juin 2015, les préfets peuvent s'appuyer, pour préparer cette nouvelle contractualisation, sur cette circulaire du ministre de la Ville et de sa secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville. Elle présente des outils qui toucheront les 1 500 nouveaux quartiers prioritaires. Le **Commissariat général à l'égalité des territoires** (CGET) a mis en ligne un kit méthodologique pour guider les acteurs territoriaux dans l'élaboration des nouveaux contrats, et notamment le « Cadre de référence « Egalité femmes-hommes » dans les contrats de ville de nouvelle génération ». Ce cadre identifie des éléments de méthode et des outils qui permettront d'impulser une politique ambitieuse de promotion de l'égalité femmes-hommes au plus près du terrain. La démarche proposée se construit à partir de quatre étapes : « encourager une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans l'élaboration du contrat de ville nouvelle génération », « objectiver les inégalités par la production de données sexuées », « développer un plan d'actions », et « évaluer les actions mises en œuvre ».

[Retrouver le dossier sur le site du ministère en charge de la Ville](#)

Contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics

Le 20 octobre, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) a remis son rapport sur les stéréotypes « contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics » à Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD (avec Danielle BOUSQUET, présidente du HCEfh, sur notre photo). Ce rapport confirme que les représentations stéréotypées des femmes et des hommes subsistent dans les médias, les manuels scolaires et la communication institutionnelle. Ces stéréotypes se manifestent par un fort déséquilibre quantitatif entre le nombre de femmes et d'hommes représenté-e-s, mais aussi par un enfermement des femmes dans certains rôles et situations dévalorisantes. Selon le HCEfh, les stéréotypes de sexe et le genre sont un obstacle à l'égalité réelle : ils légitiment les discriminations et les inégalités. Pour lutter contre ces stéréotypes, le HCEfh recommande de concentrer l'action sur les financements publics : **l'argent public ne doit pas servir à conserver ou renforcer les stéréotypes de sexe**. Il constitue un levier pour agir contre ces derniers. Le Haut conseil formule 34 recommandations dans une démarche en deux étapes : rendre visible les stéréotypes de sexe, grâce à des outils tels qu'une grille d'indicateurs à destination des acteurs et actrices des médias, de la communication institutionnelle et des manuels scolaires, puis, généraliser le mécanisme d'« éga-conditionnalité » des financements publics. Le versement de financements publics sera ainsi subordonné au respect de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes de sexe.



[Retrouver l'information et le rapport sur notre site](#)

Renforcement des garanties contre les pensions alimentaires impayées

En application de la **loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, deux décrets ([décret n° 2014-1226](#) et [décret n° 2014-1227](#)) du 21 octobre 2014, relatifs à l'expérimentation du renforcement des garanties contre les pensions alimentaires impayées, et un [arrêté du 21 octobre 2014](#), fixant la liste des départements dans lesquels est expérimenté le dispositif, ont été publiés au **Journal officiel** du 23 octobre.

Nomination au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle

Par arrêté du 29 septembre 2014 (**Journal officiel** du 11 octobre) portant nomination au **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** (CSEP), Clémence HELFTER (synthèses des 14 janvier, 14 mars et 8 juillet 2013) est nommée membre du CSEP, en qualité de représentante titulaire des salariés, sur proposition de la Confédération générale du travail (CGT), en remplacement de Christine BROGGINI.

Caroline LAURENT nommée directrice de la stratégie au ministère de la Défense

Lors du **Conseil des ministres** du 15 octobre, l'ingénieure générale de 1^{ère} classe de l'armement Caroline LAURENT a été nommée directrice de la stratégie au sein de la direction générale de l'armement (DGA) à compter du 1^{er} décembre 2014 sur proposition du ministre de la Défense. Elle est, pour prendre rang de la même date, élevée aux rang et appellation d'ingénieure générale hors classe de l'armement (4 étoiles). Ce choix se situe dans la droite ligne du mouvement de féminisation de la haute hiérarchie de la Défense, qui avait déjà entraîné une autre nomination symbolique : celle, en juin dernier, de Monique LEGRAND-LARROCHE au poste de directrice des opérations de la DGA, devenant la première femme officière générale 4 étoiles en France. On salue ici le ministère de la Défense qui féminise sur son site les grades et métiers, alors que certains médias qui reprennent l'information trouvent le moyen de remasculiniser les termes !

Dans les territoires

A compter de cette synthèse, nous publions une nouvelle rubrique intitulée « Dans les territoires ». Elle sera consacrée à l'actualité du Service des droits des femmes et de l'égalité et aux événements, actions et bonnes pratiques du réseau du SDFE dans les régions et les départements.

Journées nationales du Service des droits des femmes et de l'égalité

Le **Service des droits des femmes et de l'égalité** (SDFE) de la **Direction générale de la cohésion sociale** (DGCS) organisait, les 16 et 17 octobre, les Journées nationales du réseau des droits des femmes et de l'égalité, en présence des délégué-e-s région-ales-aux et département-ales-aux aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. A cette occasion, Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, est intervenue pour rappeler les enjeux et les priorités relatifs à notre politique publique. Elle a insisté en particulier sur l'importance qu'elle accordait au réseau du SDFE pour contribuer à la mise en œuvre de **l'égalité réelle dans les territoires**. Sabine FOURCADE, directrice générale de la cohésion sociale, et déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité, est également intervenue aux côtés de Stéphanie SEYDOUX, cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité. Plusieurs temps forts étaient inscrits à l'ordre du jour: les enjeux de la programmation interministérielle pour les droits des femmes (PIDFE) en région, la déclinaison du 4^e plan violences, l'actualité de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), une présentation de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les premiers enseignements des « Territoires d'excellence », la mise en œuvre de l'accord cadre national conclu entre les ministères chargés des droits des femmes et celui en charge de l'emploi et Pôle emploi, et l'élaboration des nouveaux contrats de ville. Ces deux jours ont également été ponctués par des présentations des premiers résultats de l'enquête EGACTIV sur les actions du réseau du SDFE, et la diffusion d'une dizaine de courts métrages de lutte contre les stéréotypes ou les violences faites aux femmes. Une réunion spécifique pour l'Outre-mer avait été organisée la veille, avec en particulier un point sur l'appel à projets outre-mer « Prévention des violences contre les femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes » et une présentation de l'appel d'offres lancé par l'Agence française de développement, ayant pour objet une étude sur les enjeux de genre et les implications de la législation dans les départements et les collectivités d'Outre-mer.

Poitou-Charentes : la pause mixité

Dans le cadre de la semaine de l'égalité professionnelle, six jeunes engagé-e-s dans une mission en Service Civique auprès de la Mission locale d'insertion (MLI) du Poitou, sont devenues les « les ambassadrices et ambassadeurs de la mixité dans le monde socio-économique ». Pour conclure cette mission et faire partager leur expérience et les résultats de leur enquête, ils ont organisé une « pause mixité », le 14 octobre dernier, à la MJC Aliénor d'Aquitaine à Poitiers, en présence notamment de la directrice de l'agence nationale du service civique et du secrétaire général des affaires régionales (SGAR). La mission était co-financée par la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) et le Conseil régional dans le cadre des « territoires d'excellence ». Pendant six mois, les volontaires ont sensibilisé le monde socio-économique à la question de la mixité professionnelle. Elles et ils ont également mobilisé d'autres jeunes de la MLI sur le service civique et créé un blog. La « pause mixité » du 14 octobre a été l'occasion de faire un bilan de l'expérience et de rassembler des jeunes, des entreprises et des représentant-e-s institutionnel-le-s, pour présenter leur parcours et les motifs de leur engagement dans cette mission, et de faire un état des lieux sur la mixité et l'égalité professionnelle dans la région.



Eure : table ronde sur l'égalité filles-garçons dans l'enseignement agricole

A l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, le préfet de l'Eure, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, et le directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle (EPLEFP) d'Evreux et proviseur du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) horticole et paysager d'Evreux, ont invité les actrices et acteurs du monde agricole à participer à une table ronde sur le thème de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans les métiers de l'agriculture. Cette rencontre a incité les actrices et les acteurs institutionnels, mais aussi les élèves présent-e-s, à une réflexion sur les freins à la mixité des métiers de l'agriculture et les perspectives d'amélioration en la matière. Odile BOBENRIETHER, **haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes au ministère de l'Agriculture**, et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) au sein de la commission « lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux » a participé à la table ronde.



Haut-Rhin : la place des femmes pendant la guerre

« *Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme...* ». Pour faire mentir ce vieux slogan féministe, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** a organisé le 16 octobre, en collaboration avec la ville de Colmar, une conférence dédiée à la place des femmes pendant la guerre. Dans un large tour d'horizon, tant national qu'international, l'historien et enseignant-chercheur à l'Université de Strasbourg, Jean-Noël GRANDHOMME, spécialiste de la première guerre mondiale, a fait revivre la mémoire des femmes victimes, des femmes au travail, des femmes cheffes de familles, espionnes, sportives, de toutes celles qui auront contribué à l'émancipation sociale et politique, qui se poursuivra même après le retour des hommes à la fin de la guerre.

Haute-Saône : égalité professionnelle et entrepreneuriat au féminin



Les 8 et 9 octobre, à l'occasion du **Salon des savoir-faire industriels** au Parc des expositions de Vesoul, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** et une volontaire du service civique proposaient un stand conjoint avec l'unité territoriale de la DIRECCTE afin d'informer sur la mixité et l'égalité professionnelle au sein du secteur industriel et sur l'entrepreneuriat au féminin. Plus de 80 entreprises de Haute-Saône étaient présentes, afin de faire découvrir leur savoir-faire et compétences au public. Des rencontres avec des professionnel-le-s de l'industrie

ont permis d'échanger et d'apporter des réponses sur les thèmes de la parité, de l'égalité professionnelle au sein de l'entreprise, ou encore sur des sujets liés à la parentalité et à l'articulation des temps de vie. La forte présence des établissements scolaires (environ 1 500 scolaires mobilisés), a également favorisé l'échange avec des proviseur-e-s, des enseignant-e-s et des élèves sur cette thématique. Le 2 octobre, une soirée sur le thème de l'entrepreneuriat au féminin, s'était tenue à Vesoul à l'initiative du comité de liaison inter-consulaire de Haute-Saône, avec le soutien et la participation de la **délégation aux droits des femmes et égalité**. Les présidents des trois chambres consulaires ont souhaité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 4 août 2014, mobiliser des femmes cheffes d'entreprises, afin d'envisager la parité dans leurs instances et soutenir plus globalement l'entrepreneuriat au féminin.

Egalité, non discrimination, féminisme

Avalanche de réactions après le lancement de Macholand

Le site d'action anti-sexiste **Macholand.fr**, « *Le lanceur d'alerte anti-machos* », comme titrait **Metro** le jour de son lancement, a été mis en ligne le 14 octobre (synthèse du 10 octobre) et a rencontré un succès immédiat. En moins de 48 heures, plus de 70 000 personnes l'ont visité depuis 139 pays différents, 25 000 personnes ont visionné la vidéo « Marre du Sexisme » et près de 7 500 activistes ont participé à des actions en ligne. Selon ses fondatrices, « *ce succès montre que Macholand.fr répond à la volonté d'un nombre grandissant de citoyennes et citoyens de ne plus laisser passer le sexisme sans réagir* ».



Signe que le féminisme appuie là où cela fait mal et que la bataille pour l'égalité dérange encore, **Macholand.fr** a été la cible d'attaques à plusieurs reprises depuis son lancement. Le site publie d'ailleurs un certain nombre de commentaires « étranges » en réaction à son lancement (« Les Offs de Macholand »). Quelques heures après son lancement, **Macholand.fr** a enregistré une première réussite : le site **service-public.fr** a réagi rapidement à l'interpellation des activistes et a changé un contenu de son site internet dénoncé par **Macholand**. Le site d'action anti-sexiste mettra en ligne au fur et à mesure les actions proposées par les internautes et est bien parti pour devenir le rendez-vous incontournable de la lutte contre les stéréotypes sexistes en ligne. Un pari réussi pour Caroline DE HAAS à l'origine de ce projet !

[Retrouver les actions et les offs de Macholand](#)

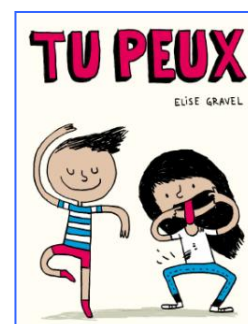
Une rébellion d'un nouveau genre ?

« *La présumée « théorie du genre » ne cesse de susciter les passions. Obsession des catholiques intégristes, des courants droitiers ou de la mouvance rouge-brune qui la voue aux gémonies, elle est prisée par une partie de la gauche critique et gouvernementale. Plébiscitée par les uns, tel le sociologue Eric FASSIN (...) ou critiquée par les autres, notamment par la philosophe Sylviane AGACINSKI (...), la voici à présent combattue par le philosophe Michel ONFRAY. Dans une chronique écrite en mars, intitulée « Mauvais genre » et publiée sur son propre site, le fondateur de l'Université populaire de Caen dénonce cette « nouvelle déraison » qui ferait des « ravages » ». **Le Monde** du 13 octobre a publié un débat entre Michel ONFRAY, opposé à cette « idéologie d'Etat », et Fabienne BRUGERE, philosophe, qui défend cette approche et dont une conférence avait été annulée par l'épiscopat en raison de ses positions pro-genre. Selon le quotidien, la controverse entre ces deux philosophes, rappelle celle qui oppose l'historien Marcel GAUCHET à ses jeunes détracteurs des « Rendez-vous de l'Histoire » (que nous n'avons pas évoqué dans cette synthèse, voir **Le Monde** du 10 octobre).*

[Retrouver le débat sur le site du Monde](#)

Un livre gratuit pour lutter contre les stéréotypes avec les enfants

« *Que tu sois une fille ou un garçon, tu peux être toi-même, voili, voilà, c'est tout* »... L'illustratrice jeunesse Elise GRAVEL propose « Tu peux », un livre disponible gratuitement sur son site pour sensibiliser les enfants aux stéréotypes de genre. « *On s'empresse d'imprimer ces planches ludiques et amusantes et de les afficher dans les couloirs des écoles, des salles de sport ou dans les chambres des enfants !* ». C'est l'une des dernières informations reçues de l'association féministe **les Désobéissantes**, qui interrompent leurs envois, provisoirement on l'espère...



[Retrouver le livre sur le site d'Elise GRAVEL](#)

« Peut-on faire l'économie du genre? »

La revue **Regards Croisés sur l'Economie**, éditée par **La Découverte**, consacre son prochain numéro (parution courant novembre) aux liens existant entre genre et économie, il s'intitulera « Peut-on faire l'économie du genre? ». Il s'efforcera notamment d'expliquer la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes, dans la sphère professionnelle et dans le partage des tâches domestiques. Plus largement, il interrogera la manière d'élaborer les politiques publiques et les relations entre économie, genre et mondialisation. **Regards Croisés sur l'Economie** est une revue qui vise à combler le fossé entre la recherche académique et le débat public. Son but de donner à ses lecteurs, et lectrices, toutes les cartes pour comprendre les débats économiques et sociaux contemporains, en mobilisant les savoirs édifiés par l'économie et les autres sciences sociales, de la façon la plus pédagogique possible. Par ailleurs, la revue organise une soirée-débat à l'occasion de la parution de ce numéro le mardi 4 novembre à 20 heures à l'ENS Ulm. Le thème est « L'Etat peut-il émanciper les femmes? ». La soirée sera animée par Margaret Maruani (du MAGE), et les invités seront : Stéphanie SEYDOUX, cheffe du **Service des droits des femmes et de l'égalité**, Christine DELPHY, sociologue, chercheuse au CNRS, et Christiane MARTY, ingénieure-chercheuse, militante féministe au sein de l'organisation Attac.



La série « Hélène et les garçons » à l'origine de la féminisation de la société !

Eric ZEMMOUR, et ses attaques contre le féminisme, est un habitué de ces pages (il a fait l'objet de 27 sujets depuis les débuts de cette synthèse en 2007). Plusieurs journaux (« *Eric ZEMMOUR, révélateur des angoisses françaises* », **Le Monde** du 19 octobre ; « *La droite extrême a trouvé son penseur* », **L'Humanité** du 20 octobre ; etc.) soulignent que dans plusieurs passages de son dernier livre (« Le suicide Français », chez **Albin Michel**) le chroniqueur s'en prend une nouvelle fois au féminisme et à une prétendue féminisation des hommes et de la société, dont il accuse en particulier la série télévisée des années 90 « Hélène et les garçons ». Pour résumer la chose, on renverra au texte de Martine STORTI mis en ligne sur **Médiapart**. « *Il y a dans les pages du « suicide français », une misogynie affichée, une haine des féministes mais plus largement des femmes, que je ne soupçonnais pas pouvoir encore exister ainsi* », écrit-elle.

[Lire « Eric ZEMMOUR, le « suicide français » et la haine des femmes »](#)

Les vérités des mauvaises mères et des petites princesses en colères

Pour faire peur à Eric ZEMMOUR, signalons la naissance du « Club des mauvaises mères » chez nos voisins espagnols, « afin de démystifier les idéaux de perfection généralement associés à la grossesse et à la maternité ». Le Club des mauvaises mères a eu les honneurs du quotidien **El País**, l'un des journaux de référence en Espagne. Venues de l'autre côté de l'Atlantique, des petites princesses font le buzz dans un clip qui a envahi nos réseaux sociaux. L'entreprise est certes commerciale, mais on ne boudera pas



notre plaisir : une marque étatsunienne de T-shirts à messages a mis en scène des petites filles qui, vêtues en princesses, font une tirade entrecoupée d'insanités (« *Fuck* », etc.) sur les inégalités entre les femmes et les hommes. Les mots les plus grossiers ne sont pas ceux que l'on croit... Une vidéo réjouissante en faveur du féminisme.

[Retrouver le Club des mauvaises mères](#)

[Voir le clip des princesses sur Dailymotion](#)

Egalité dans la vie professionnelle

Happy happening, fabrique à héroïnes

« Salon/forum, notre Fabrique à héroïnes a pour ambition d'être un labo à idées, autour de conférences et de débats avec des invités inspirants. Ajoutez à cela, des ateliers orchestrés par une trentaine de marques de référence sur tous les thèmes de prédilection des femmes, des happenings et des artistes ». Les prochains **Happy Happening**, se tiendront au Carreau du Temple à Paris les **vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 novembre**. Il s'agit d'un événement



« principalement dédié aux femmes de la Génération Y, qui veulent réussir dans toutes les facettes de leur vie ». L'objectif est de « préparer la nouvelle génération de femmes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ». Plus de 10 000 personnes sont attendues pendant ces trois journées exceptionnelles et on note la participation - entre autre - de Aude DE THUIN, créatrice du **Women's forum**, Muriel de SAINT-SAUVEUR, Leila BEKHTI, David LAYANI, Arielle DOMBASLE.

[Pour en savoir plus sur le site de Happy happening](#)

Les femmes poussent les portes des comités exécutifs

Revenant sur les chiffres publiés par le ministère en charge des droits des femmes (synthèse du 10 octobre), **Les Echos** du 21 octobre se réjouissent à la une : « *Les femmes poussent enfin les portes des comités exécutifs* ». Le quotidien économique souligne que « *le nombre de femmes dans les comités exécutifs des groupes du CAC 40 a bondi de 30 % en un an. Ils comptent 10,6 % de femmes. Un chiffre qui grimpe à 11,7 % pour les sociétés du SBF 120* ». Sous le titre, « *Les RH aux avant-postes de l'égalité salariale* », **Le Monde Éco & Entreprise** du 14 octobre revient lui sur les recommandations du **Conseil d'analyse économique** pour rétablir l'équilibre entre les femmes et els hommes (synthèse du 10 octobre).

« Est-ce aux femmes de s'adapter à l'entreprise ou l'inverse ? »

Rachel SILVERA, économiste, maîtresse de conférences à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense, publie dans **Libération** du 21 octobre une tribune à l'occasion de la polémique autour de la proposition de **Facebook** et **Apple** « *d'offrir* » à leurs salariées les frais de congélation de leurs ovocytes (lire ci-dessous). Pour la spécialiste, « *pas question de favoriser l'articulation entre travail et famille, tout au contraire, ces entreprises opposent l'un à l'autre, comme au bon vieux temps, mais avec des habits pseudo-modernistes, et incitent les femmes à choisir entre carrière et maternité. Au lieu de penser autrement la carrière, ces entreprises suggèrent de déplacer le calendrier des naissances. Elles ne posent pas la question du risque biologique, éthique et démographique d'un tel report. C'est encore une fois aux femmes de s'adapter aux besoins de l'entreprise et non l'inverse* ».



[Lire la tribune de Rachel Silvera sur le site de Libération](#)

Les femmes exemplaires du BTP vont sortir de l'ombre

Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, lance la 1^{ère} édition des « Trophées de la Femme du BTP », organisé en partenariat avec la **Fédération française du bâtiment** et Bouygues Construction, et le soutien du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité. Les candidatures sont enregistrées jusqu'au **vendredi 14 novembre**.

[Retrouver les informations sur le trophée sur le site du Moniteur](#)

Projection dans la carrière et trajectoires professionnelles des (futur-e-s) ingénieur-e-s

A l'occasion de la semaine de la deuxième édition de la semaine de l'égalité professionnelle, **Social Builder** a présenté les résultats d'une enquête intitulée « Projection dans la carrière et trajectoires professionnelles des (futur-e-s) ingénieur-e-s : analyse des représentations sexuées et de leur impact sur la mixité et l'égalité professionnelle ». Cette étude-action met en lumière l'impact précoce des stéréotypes et représentations sexuées sur les choix professionnels des jeunes ingénieur-e-s et propose de nouvelles approches favorables au développement de la mixité des métiers scientifiques et techniques sur le long terme. Soutenue par le ministère en charge des droits des femmes et la préfecture d'Ile-de-France, dans le cadre des expérimentations « Territoires d'excellence » en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, cette enquête a été menée en partenariat avec AgroParisTech, Télécom ParisTech et leurs associations d'ancien-ne-s diplômé-e-s. **Social Builder** explique sur son site la démarche de l'enquête, et a mis en ligne le rapport, sa synthèse et les recommandations, ainsi que le dossier de presse.



[Retrouver les résultats de l'enquête sur le site de Social Builder](#)

« Et si les filles osaient étaler leur science ? »

« Et si les filles osaient étaler leur science ? », se demande **La Vie** du 9 octobre. « L'équation est douloureuse », s'amuse l'hebdomadaire catholique : « victimes des préjugés, les filles se détournent des filières et des métiers scientifiques et techniques ». « Comment combattre la persistance des clichés associés à ces disciplines ? », se demande le journal qui donne la parole à Laure SAINT-RAYMOND, mathématicienne, benjamine de l'Académie des sciences (synthèse du 19 août), pour qui « on n'encourage pas assez les filles à mieux faire », et à Mathilde, 16 ans, qui, en première scientifique, « rêve d'être astronome ». Le dossier de six pages se termine sur des références de livres et de deux associations : **Femmes et sciences** et **Femmes et mathématique**.

Gérer son argent, une histoire de femmes ?



Sous le titre « Gérer son argent, une histoire de femmes », **Le Parisien** du 21 octobre se penche sur le livre de Catherine LOTT-VERNET, spécialisée dans le marketing et la communication, et Thierry OHAYON, conseil en gestion de patrimoine, « Les filles, osons parler d'argent » chez **Dunod**. Selon le quotidien les auteur-e-s s'évertuent à défaire une idée fautive : « Dans l'imaginaire collectif, souvent misogyne, les femmes continuent d'être dépensières », et prodigent moult conseils à « celles qui se retrouvent démunies face à une colocation, la gestion d'un divorce ou la préparation d'une succession ». Un livre que l'on pourrait peut-être aussi conseiller aux hommes ?

Isabelle KOCHER numéro deux de GDF Suez

L'ex-directrice financière du groupe GDF Suez, Isabelle KOCHER, a été nommée directrice générale déléguée lors d'un vote du conseil d'administration le 21 octobre, annoncent **Les Echos** du 23. Selon le quotidien économique, cette promotion la désigne comme candidate privilégiée à la tête de **GDF Suez** en 2016. « Une femme à la tête d'une entreprise du CAC 40 ? Sans doute une question de mois désormais », parie le journal... Au CV d'Isabelle KOCHER : l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, l'école des Mines, un DEA d'optique quantique et une agrégation de physique.



Catherine BERGEAL secrétaire générale du Conseil d'État

Catherine BERGEAL a été nommée au poste de secrétaire générale du **Conseil d'État**. Catherine BERGEAL est énarque, elle a été Secrétaire générale du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, a travaillé à l'Inspection générale des affaires sociales, et a été chargée de mission au secrétariat général du gouvernement, avant d'être promue maître des requêtes, puis conseillère d'Etat, au Conseil d'État. Avant de réintégrer l'institution du Palais Royal en mai 2013, cette haute fonctionnaire a piloté successivement les directions des affaires juridiques du ministère de la Défense, puis de Bercy.



Angela MERKEL rejette un report de la loi sur les quotas dans les organes de gouvernance



Le 15 octobre, Angela MERKEL a invité une centaine de femmes pour discuter de la question de la parité en Allemagne face à la crise. A cette occasion, la ministre de la famille, Manuela SCHWESIG, s'est prononcée en faveur de l'instauration de quotas dans les entreprises. La chancelière, et présidente de la CDU, est consciente de la très faible présence de femmes en Allemagne dans les postes de direction. Elle a rejeté un quelconque report de la loi sur les quotas de femmes dans les organes de gouvernance des entreprises.

L'égalité professionnelle selon Facebook, Apple ou Microsoft

On ne peut pas dire que les entreprises des nouvelles technologies de l'information et de la communication brillent par leurs idées féministes ! Après les sociétés **Facebook** et **Apple**, qui ont annoncé qu'elles financeraient la congélation des ovocytes de leurs employées pour, selon elles, leur permettre de mieux gérer leur carrière et favoriser l'égalité femmes hommes au travail (lire ci-dessus, la réponse de Rachel SILVERA), c'est le patron de **Microsoft** qui est soumis à de nombreuses critiques après ses déclarations à propos de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le jeune dirigeant n'en finit plus de présenter des excuses après une sortie catastrophiques sur les femmes et les augmentations de salaire. Lors d'un discours sur les femmes dans les nouvelles technologies, le 9 octobre dans l'Arizona, Satya NADELLA a en effet estimé que les femmes n'avaient pas besoin de demander une augmentation à leur patron et qu'elles devaient faire confiance au système, voire à leur « karma », pour en finir avec l'inégalité salariale...

Parité et vie politique

Le Parlement européen approuve la commission Juncker

Réuni à Strasbourg le 22 octobre, le **Parlement européen** a approuvé les 27 nouveaux commissaires européens par 423 votes pour, 209 contre, et 67 abstentions. La Commission « Juncker » entrera en fonction le 1^{er} novembre. Le président Jean-Claude Juncker s'est entouré d'une puissante garde rapprochée. Sans surprise, la Commission, président compris, est donc finalement composée de 9 femmes pour 19 hommes (Caramba ! Encore raté ! NDC). La commissaire en charge de l'égalité des genres est la tchèque Vera JOUROVA (photo), par ailleurs en charge de la Justice et des consommateurs.



[Retrouver la liste des membres de la Commission européenne](#)

La position de l'Académie française sur « madame le président »

« Qu'ils aient ou non appelé l'Académie française à leur secours, le député Julien Aubert et les 140 signataires de la pétition soutenant ses incivilités (synthèse du 10 octobre) ont dû être bien déçus à la lecture de la « mise au point » publiée le 10 octobre par les Quarante. Celle-ci commence, en effet, par une déclaration de bienveillance envers les nouveaux termes féminins, et elle se termine par une absolution générale : que chacun-e fasse à sa guise, respecte l'autre et aille en paix. Entre les deux, pourtant, l'Académie réaffirme ses dogmes - et redonne vie à des arguments aujourd'hui connus pour n'avoir aucun fondement. Cette affaire et la collection de perles qu'elle nous vaut, depuis quelques semaines, appellent quelques commentaires ». On lira ceux-ci dans une tribune (« Mme le Président » : l'Académie persiste et signe... mollement », **Libération** du 24 octobre), signée par l'historienne Eliane VIENNOT. Il nous faut signaler aussi l'analyse de Guillaume PERROT (« Madame le président » : surveiller et punir à l'Assemblée », **Le Figaro** du 11 octobre), qui soutient qu'il faut « refuser la police des mots et, conformément au génie de la langue de Molière, continuer à dire « Madame le président » ».

[Retrouver la tribune d'Eliane VIENNOT sur le site de Libération](#)

Pour une sixième République féministe !

Trois militantes féministes, associatives et/ou blogueuses (Marjolaine CHRISTIEN-CHARRIERE, Sophia LILYA HOCINI et Fatima-EZZAHRA BENOMAR) viennent de créer un blog intitulé « La 6^e féministe ». « La participation égale des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la société, n'est-elle pas une condition essentielle pour la démocratie ? Dans un pays qui n'a connue aucune Présidente de la République ; qui n'a eu qu'une seule Première Ministre ; où la parité évolue à pas de fourmis comme en témoigne les dernières sénatoriales, la question se pose », estiment les trois féministes qui proposent de graver les droits fondamentaux et inaliénables des femmes dans le marbre de la Constitution. Une série de propositions est déjà mise en ligne sur le blog, réparties en six grandes rubriques : « Droits reproductifs », « Anti-sexisme », « Ministère », « Garantie des budgets », « Citoyenneté » et « Abolir les violences patriarcales ».



[Retrouver le blog pour la 6^e féministe](#)

Delphine BATHO se livre dans « Insoumise »

Plusieurs journaux chroniquent le livre de Delphine BATHO (« Insoumise » chez **Grasset**), comme par exemple **Libération** du 17 octobre (« L'éconduite »). « Observatrice et actrice du fonctionnement de l'Etat », selon le résumé de la maison d'édition, Delphine BATHO livre « un récit inédit, vif, saisissant, de son expérience de Ministre. Sans amertume, elle y raconte la faiblesse des uns, la lâcheté des autres, la droiture de quelques-uns, ainsi que le grand bal des vanités ou des ambitions ».



Deux femmes du gouvernement japonais démissionnent

Le premier ministre japonais Shinzo ABE vantait la féminisation de la vie politique et économique du Japon, et avait composé une équipe rajeunie et féminisée (une première au Japon) censée redonner un élan à son mandat, (synthèse du 19 septembre). Mais le 20 octobre, deux d'entre elles (Midori MATSUSHIMA, à la Justice, et Yuko OBUCHI, à l'Economie, au Commerce et à l'Industrie), mêlées à des scandales, ont présenté leur démission. « Au Japon, le sinistre des femmes ministres », titre **Libération** du 21 octobre.

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Evaluer le dispositif d'anonymat et de gratuité de la contraception pour les plus de 15 ans

La commission des affaires sociales de l'**Assemblée nationale** a rendu mercredi un avis favorable sur un amendement UMP au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2015, qui demande au gouvernement un rapport sur le dispositif de gratuité et d'anonymat pour la contraception des mineures de plus de 15 ans (**APM** du 22 octobre).

Différences entre les femmes et les hommes dans la prise en charge des risques cardiaques

Sous le titre « *Le stress plus dur pour le cœur des femmes* », **Le Figaro** du 23 octobre explique que, selon plusieurs études, après un infarctus, les femmes vont pourtant moins souvent que les hommes en rééducation, où l'on apprend à gérer les situations stressantes. Pour le quotidien, « *les médecins doivent prendre en compte les différences entre les hommes et les femmes dans la prise en charge des risques cardiaques* ».

Le gynécologue des femmes de la rue

« Avec son association, le docteur Bernard Guillon se bat pour offrir un suivi médical décent aux femmes enceintes sans toit et sans ressources. Un travail patient mené en région parisienne, où environ 1 000 femmes accouchent chaque année sans avoir vu de médecin au préalable ». **L'Humanité** du 22 octobre publie un reportage sur le fondateur en 2001 de l'**Association pour le développement de la santé des femmes** (ADSF). « Soutenue depuis quelques mois par les laboratoires Iprad mais aussi désormais par l'agence régionale de santé, l'ADSF a pu racheter au printemps un petit camion et reprendre ses maraudes dans l'Est parisien, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne », raconte le quotidien.



[Lire l'article sur le site de L'Humanité](#)

La maternité des Lilas obtient un délai pour présenter son projet de reconstruction



Le feuilleton de la maternité des Lilas a-t-il failli rebondir ? Toujours est-il que l'établissement de Seine-Saint-Denis, a obtenu un délai supplémentaire du ministère de la Santé et a désormais jusqu'à la fin juin 2015 pour présenter son projet alternatif de reconstruction dans le même quartier, relancé depuis l'abandon de sa délocalisation à Montreuil (**L'Humanité** du 24 octobre).

« L'Année du Sport Féminin - 2014 »

« L'Année du Sport Féminin - 2014 » (**Editions DFO**) sera disponible fin octobre. C'est la 5^e édition de ce livre annuel unique qui présente, selon la formule maintenant connue, une saison de sport féminin. L'édition 2014 donne à lire et à voir la période qui court de septembre 2013 à septembre 2014. Seul ouvrage consacré au sport féminin dans le panorama éditorial hexagonal, l'Année du Sport Féminin (ASF) est le seul support d'ampleur et de haute qualité consacré au sport féminin dans son ensemble. L'ouvrage est préfacé par la navigatrice anglaise Samantha DAVIES.



Lutte contre les violences

Des outils pour lutter contre les violences en Ile-de-France

Le **Centre Hubertine Auclert** (conventionné par notre ministère) a diffusé les actes du colloque du 25 novembre 2013 sous le titre « Inauguration de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes ». Les premiers travaux de l'**Observatoire régional des violences faites aux femmes**, intégré au Centre Hubertine Auclert, ont été le recensement des données existantes et les chiffres clés des violences faites aux femmes en Ile-de-France (synthèse du 22 juillet).

[Retrouver le dossier sur le site du centre Hubertine](#)



La Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDEF)



Les éditions A. **Pedone** publient « La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », sous la direction de Diane ROMAN. L'ouvrage est issu du programme **REGINE** (Recherches et études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe). Selon le résumé de la maison d'édition, « *la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 est paradoxalement un des traités internationaux parmi les plus ratifiés et peut-être un des plus méconnus. Ses stipulations couvrent pourtant de nombreux pans de la vie des femmes: santé et contrôle des naissances; famille et état civil, travail et égalité professionnelle, éducation et participation politique... Plus encore, en 25 ans,*

la CEDEF a fait l'objet d'une interprétation dynamique, qui intègre désormais la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la nécessité de combattre les stéréotypes de genre. Parité, égalité salariale, statut personnel, droits reproductifs ou prostitution: les sujets abordés par la convention sont d'une actualité certaine. Cet ouvrage, le premier en langue française, retrace l'histoire de la CEDEF et analyse le contenu et la portée de cette convention, outil indispensable pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois sur la scène internationale et en droit interne ».

Pour une convention internationale sur les violences sexistes et sexuelles au travail



« *La violence est la principale cause de décès et d'incapacité des femmes âgées de 15 à 44 ans. Cette violence s'exerce notamment au travail. Menaces, harcèlement, violences physiques et sexuelles : selon les pays, on estime que 30 à 50 % des femmes subissent des avances sexuelles, des contacts physiques non désirés ou d'autres formes de harcèlement sexuel au travail. Ce problème mondial exige une réponse mondiale: l'adoption d'une convention internationale contre les violences sexistes et sexuelles* ». Du 30 octobre au 13

novembre prochains, le Conseil d'administration de l'**Organisation internationale du travail** (OIT) déterminera les sujets à inscrire à l'ordre du jour de la **Conférence internationale du travail de 2016**. Les représentant-e-s des travailleuses et des travailleurs ont proposé de mettre à l'ordre du jour les violences sexistes et sexuelles au travail. Cette proposition ne fait pas l'unanimité parmi les membres du Conseil d'administration, et les représentant-e-s français des employeuses et des employeurs et du gouvernement ne se sont pour l'instant pas exprimés favorablement. L'association **Peuples Solidaires - ActionAid France** et les syndicats **CFDT** et **CGT** - tous deux adhérents à la Confédération syndicale internationale (CSI) - ont lancé une pétition appelant le gouvernement français et le MEDEF à s'engager en faveur de la mise à l'agenda par l'OIT d'une convention internationale sur les violences sexistes et sexuelles au travail.

[Retrouver la pétition sur le site de Peuples solidaires](#)

« Le Sénat piétine : Rosen marche ! »

Du 3 septembre au 12 octobre, Rosen HICHER, survivante de la prostitution, aura marché 800 km de Saintes à Paris pour demander l'inscription rapide à l'ordre du jour du Sénat de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, avec le maintien de la pénalisation du client (synthèses des 6 septembre et 3 octobre). De nombreuses associations, organismes et personnalités avaient appelé à rejoindre Rosen HICHER pour les étapes finales de sa marche, en particulier le



dimanche 12 octobre à Paris pour terminer le trajet avec elle jusqu'au Sénat. On notait bien sûr la présence de Pascale BOISTARD, le secrétaire d'Etat en charge des droits des femmes. L'événement a été un succès et Les eFRONTé-e-s tiraient dans un communiqué : « *Le Sénat piétine : Rosen marche !* », « *pour réclamer en chœur, avec elle, l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la loi d'abolition de la prostitution !* ». Le jour même, dans un appel publié dans le **Journal du Dimanche**, Anne HIDALGO, Johanna ROLLAND, Roland RIES, Jean ROTTNER, Serge GROUARD et 200 autres maires et conseillers et conseillères de municipalités de tous bords demandaient une adoption rapide de la proposition de loi (PPL) renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. A cette occasion le **Mouvement du Nid** a appelé solennellement l'inscription de la PPL à l'ordre du jour du Sénat. Les 60 associations de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, rassemblées au sein du **Collectif Abolition 2012** ont également demandé à être reçues par le Premier ministre.

[Retrouver la tribune sur le site du JDD](#)

Une conférence internationale sur la prostitution et la traite des êtres humains

La **Coalition pour l'abolition de la prostitution** (CAP international), le **Mouvement du Nid** et la **Fondation Scelles** organisent une conférence internationale intitulée « Prostitution et traite des êtres humains dans le monde : une exploitation des plus vulnérables » le **mercredi 12 novembre** à l'Assemblée nationale. Cette conférence internationale inédite inclura quatre panels stratégiques : « la prostitution : une exploitation des plus vulnérables », « la prostitution : une violence sexuelle », « la prostitution n'est pas un travail du sexe », et « développements législatifs ». A suivre.

Viols, agressions et harcèlement sexuel : deux communiqués de l'AVFT

Dans un communiqué du 3 octobre, l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT) rappelle que le 4 mai 2012, le **Conseil constitutionnel** avait abrogé le délit de harcèlement sexuel avec effet immédiat, suite à la Question Prioritaire de Constitutionnalité déposée par Gérard DUCRAY, avocat, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, ancien député et ancien adjoint à la mairie de Villefranche-sur-Saône en charge de la sécurité, condamné pour harcèlement sexuel par le Tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône puis par la Cour d'appel de Lyon le 15 mars 2011 (synthèses des 23 avril, 11 et 15 mai 2012). L'association se réjouit qu'après avoir bénéficié de l'abrogation du délit de harcèlement sexuel, il ait été rejugé le 13 octobre 2014 par la Cour d'appel de Lyon du chef d'agression sexuelle. L'**AVFT** a également mis en ligne un communiqué sur un dossier symbolisant ce

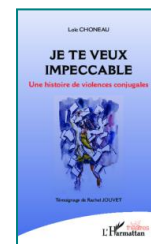


que les enquêtes de victimation font apparaître, les unes après les autres : « *le secteur médico-social est un de ceux dans lequel les violences sexuelles sont les plus nombreuses* ». Selon l'association, « *le nombre de femmes saisissant l'AVFT pour mettre en cause des médecins, des kinésithérapeutes, des anesthésistes, des ostéopathes, des gynécologues, des infirmiers... est en miroir de ces enquêtes* ».

[Retrouver les communiqués sur le site de l'AVFT](#)

« Je te veux impeccable. Une histoire de violences conjugales »

Le texte de la pièce de théâtre « Je te veux impeccable. Une histoire de violences conjugales » de Loïc CHONEAU, témoignage de Rachel JOUVET, vient d'être publié chez **L'Harmattan**. Selon le résumé de la maison d'édition, « *cette pièce est écrite à partir du témoignage d'une femme victime de violences conjugales : une histoire extraordinaire et ordinaire à la fois. Elle évoque, sous la forme de souvenirs, la rencontre avec un homme, la naissance de leur enfant, les indifférences des institutions. Elle dévoile ses souffrances, ses appels, ses peurs, ses espoirs...* ».



« Agressions sexuelles sur mineurs. Interactions auteurs-victimes au-delà des faits »



Dans la suite du colloque de janvier 2014 sur les révélations des violences sur mineurs, l'association **Centre de victimologie pour mineurs**, organise une journée scientifique le **jeudi 15 janvier 2015** sur le thème « Agressions sexuelles sur mineurs. Interactions auteurs-victimes au-delà des faits ». Cette journée souhaite interroger la problématique des agressions sexuelles sur mineurs sous différents aspects : « *De quelles manières les familles actuelles, dans leur diversité, vont-elles assumer les liens qui les constituent ? La fratrie n'est pas qu'amour et partage, elle est aussi violence et sexe : où s'arrête la découverte mutuelle et où commence la transgression ? Comment lutter contre la cybercriminalité dans un monde où les réseaux sociaux ont pris une telle ampleur et séduisent tant les jeunes ? Quelles références donner aux adolescents qui apparaissent plus que jamais dans la confusion, piégés entre imitations et rejets des modèles dont ils disposent ? Quelles confrontations constructives imaginer entre auteur et victime ? Quels regards portent la société et le Droit sur les mineurs victimes et les auteurs ? Quelles solutions envisager à des problèmes dont la complexité nous échappe bien souvent ? ».*

[Pour en savoir plus et s'inscrire sur le site Rebondire](http://www.rebondire.org)

La Belgique, bonne élève dans sa politique de lutte contre la violence à l'égard des femmes

Le Plan d'action national belge de lutte contre la violence entre partenaires coordonné par l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** était, ce mardi, l'un des 25 favoris pour le Future Policy Award. Cette récompense, décernée par l'association World future Council, était cette année placée sous le signe de l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (nous y reviendrons dans notre prochaine synthèse). Les nommés ne sont ni des personnes ni des organisations, mais des politiques issues du monde entier. L'Institut est honoré de cette nomination, mais tient à signaler que le combat, aussi en Belgique, est loin d'être terminé.



[Retrouver le communiqué de presse sur le site de l'IEFH](#)

Salma HAYEK : « Les violences faites aux femmes concernent tout le monde »

L'actrice Salma HAYEK, engagée à travers la **Fondation Kering** dans la lutte contre les violences faites aux femmes, était l'invité du Figaro du 14 octobre avant de prendre la parole au **Women's Forum**, à Deauville. Pour le quotidien, Salma HAYEK se félicite du prix Nobel de la paix attribué à Malala, elle revient sur sa conception du féminisme et son combat contre les violences faites aux femmes dans les pays les plus pauvres comme les plus développés, quel que soit le niveau d'éducation et la catégorie sociale. L'actrice présente en particulier l'initiative « [Chime for change](#) ».



Femmes « cibles de guerre », mais aussi combattantes

La Croix du 14 octobre consacre un article, et son éditorial aux femmes « cibles de guerre ». Le quotidien revient sur les déclarations du mouvement Daech qui revendique de faire des femmes yézidiennes des esclaves sexuelles. **La Croix** fait le lien avec les jeunes filles enlevées par Boko Haram au Nigeria. Mariages forcés, viols, etc., le journal constate que « de la Bosnie au Soudan, en passant par la RDC Congo, les exemples ne manquent pas de ce sort terrible fait aux femmes et aux jeunes filles ». Parallèlement, plusieurs journaux reviennent sur le rôle de, Narin AFRIN (photo), la commandante des forces kurdes de Kobané (« Narin, la chef de guerre qui défie les jihadistes », **Le Parisien** du 13 octobre ; « Narin AFRINE, icône secrète de Kobané », **Le Soir** du 20 octobre). **L'Humanité** du 22 octobre relaie son appel : « Nous combattons une mentalité obscurantiste » et souligne le rôle des femmes kurdes en lutte contre les islamistes, ces « militantes du féminisme universelle ». **Courrier international** du 29 octobre revient également, avec la presse libanaise, sur les « combattantes kurdes kalachnikov en main », qui « bien entraînées, se battent avec un moral d'acier contre l'Etat islamique ».



Denis MUKWEGE lauréat du prix Sakharov du Parlement européen



Denis MUKWEGE est le lauréat du Prix Sakharov 2014 pour la liberté de l'esprit, suite à la décision du **Parlement européen** et des chefs de file des groupes politiques. Ce prix récompense cette année l'engagement du gynécologue congolais Denis MUKWEGE (synthèses des 9 janvier 2009, 24 mai 2011, 7 janvier et 25 juillet 2013). Le fondateur de l'hôpital de Panzi au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, soigne depuis 15 ans les femmes victimes de violences sexuelles, dans une région où le viol est devenu une arme de guerre. **La Croix** dresse son portrait dans son édition du 23 octobre, sous le titre « Un médecin contre le viol ». Denis MUKWEGE sera invité à Strasbourg le 26 novembre pour recevoir son prix lors de la session plénière.

Jeux vidéo : les femmes prises pour cibles

Courrier International du 23 octobre publie un article du **New York Times** sur les menaces de viol et de mort contre Anita SARKEESIAN, la sociologue féministe canado-étasunienne qui dénonce les stéréotypes féminins dans les jeux vidéo (synthèse du 27 juillet 2012 et 19 septembre 2014). Depuis des semaines, une campagne fait rage aux Etats-Unis pour discréditer et intimider les femmes qui dénoncent le sexisme de ce milieu. Les menaces prennent de l'ampleur et inquiètent l'industrie vidéoludique. Des interventions d'Anita SARKEESIAN en public sont régulièrement interrompues par des alertes à la bombe et le 14 octobre, pour la première fois, elle s'est sentie obligée d'annuler une conférence qu'elle devait effectuer. Un de ses détracteurs a créé un jeu qui permet aux joueurs de cliquer sur leur souris pour marteler de coups un portrait d'elle. Le **New York Times** indique que « l'atmosphère est désormais si délétère », que les femmes critiques de jeux et développeuses, « appellent les géants de ce secteur, qui pèse 70 milliards de dollars par an, à sortir de leur mutisme ». (Dessin d'Emilie Seron paru dans *Victoire, Bruxelles*).



Culture, communication

« Ma cité au féminin » de Johanna BEDEAU

Réalisé par Johanna BEDEAU et produit par **Gloria films**, « Ma cité au féminin » a été diffusé sur **LCP**. Ce documentaire met en perspective la place des femmes, immigrées pour la plupart, dans les cités. Selon le synopsis, « *il existe des cités où hommes et femmes se sont réparti l'espace public. Ainsi, à certaines heures, on ne voit quasiment aucune femme traverser la dalle de la Courneuve. Où sont passées les filles ? A travers les parcours de femmes de 14 à 60 ans, le film raconte les contradictions dans lesquelles elles se trouvent enfermées, entre le modèle féminin imposé par le quartier et leurs actions frontales ou cachées vers plus d'émancipation. Il s'agit d'une mise en perspective de la place des femmes dans les cités* ».

« Deux fois » de Jackie Raynal

L'équipe du **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** présentera le film « Deux fois » réalisé en 1968 par Jackie Raynal, le **lundi 3 novembre** à 20 h au cinéma le Nouveau Latina à Paris. « Deux fois » pourrait aussi s'appeler : « *Nous avions 20 ans et nous étions libres* ». Tourné en neuf jours à Barcelone, ce film est un manifeste féministe et le journal inachevé d'une histoire d'amour.

[Pour en savoir plus sur le site du centre Simone de Beauvoir](#)

Dominique BONA, huitième femme chez les immortel-le-s

« *La réception sous la Coupole de la romancière et biographe catalane a été chaleureusement saluée par les Immortels, ainsi que par une assistance séduite (sic) par l'entrée d'une huitième femme qui de Conti* », souligne **Le Figaro** du 24 octobre.

« La chair interdite » de Diane DUCRET

« *Chair interdite depuis la naissance de la civilisation, le sexe des femmes nourrit les peurs des hommes, leur fournit plaisir et naissance, attise le désir autant que la haine. Tantôt exilé, maudit, conspué ou consacré, mutilé autant qu'embrassé, il aura toujours quelque chose à se reprocher. Il a dicté ses lois et ses désirs à l'histoire de l'humanité. Quand bien même certains hommes, certaines politiques ou religions tentaient de lui prescrire leurs volontés, leurs fantasmes, leurs interdits* ». Journaliste, essayiste, et romancière, Diane DUCRET s'est faite connaître avec le livre « Femmes de dictateur » (deux opus, synthèses des 10 janvier, 14 février 2011 et 28 février 2012). Elle publie aujourd'hui « La chair interdite » chez **Albin Michel**, « *un livre cru et troublant sur le sexe de la femme* ».



Une rencontre avec Lena DUNHAM

« *A 28 ans, elle publie déjà ses Mémoires, « Not That Kind of Girl* ». Nous avons rencontré l'irrésistible créatrice de la série « *Girls* », icône de toute une génération. Suractive, surdouée, sûre d'elle, elle nous dit tout », le magazine **Elle** du 15 octobre publie un entretien avec Lena DUNHAM, qui a acquis un statut de féministe engagée, en prenant entre autre position contre la machine à rêves de Hollywood.

[Lire l'entretien sur le site de Elle](#)

« Femmes du monde, Mères du Nouveau Monde »

La photographe Véronique CLOITRE publie chez **Dangles** « Femmes du monde, Mères du Nouveau Monde ». Selon le résumé, l'ouvrage « explore le Féminin blessé ». Le livre met aussi « en évidence tous les changements positifs qui prennent place en ces temps de transformation : des énergies féminines s'assemblent pour créer un monde de paix. Les bénéficiaires de ce projet seront distribués à des associations qui œuvrent en faveur des femmes et en priorité à celles de ce livre qui ont besoin d'un soutien financier ».



ÔFémininPointConne : le livre



« Agacée par les injonctions des magazines féminins, Lorina CHATTINSKI (c'est un pseudo) a lancé en 2013 ÔFémininPointConne, un site parodique du portail presque du même nom », **Libération** du 24 octobre annonce la publication chez **Denoël** du livre tiré du site. Selon le quotidien, ÔFémininPointConne « prodigue ses conseils cinglés sur la chirurgie esthétique, l'épilation, et propose régimes et tests débiles », avec les mêmes codes que la presse féminine, « pour mieux en dénoncer les diktats ».

La place des femmes dans les arts plastiques

« Art au féminin, est-ce un genre ? », **Le Figaro** du 17 octobre se pose la question en réunissant dans un article Sonia DELAUNAY, « splendidement racontée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris », Niki de SAINT PHALLE au Grand Palais (synthèses des 19 septembre et 3 octobre) qui « énonce quelques vérités sur le pouvoir créatif des femmes qui enfantent », la **Foire internationale d'art contemporain** (FIAC), dirigée par la Néo-Zélandaise Jennifer FLAY, qui « consacre de nombreuses artistes féminines », et « œil muséal », Suzanne PAGE, « directrice artistique de la Fondation Louis Vuitton » qui vient d'ouvrir... « Plus vraiment des exceptions culturelles », estime **Le Figaro** qui titre : « La femme est l'avenir de l'art ».

« Bande de filles » de Céline Sciamma

« Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout. Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse ». « Bande de filles » de Céline SCIAMMA (« Tomboy », synthèses des 20 avril, 9 septembre 2011, 23 avril 2012 et 7 janvier 2014) est sortie dans les salles. Le film fait l'évènement pour **Libération**, qui y consacre sa une et six pages de son édition du 18 octobre et la plupart des journaux s'emparent du sujet : « La tornade black » (**Le Parisien** du 22 octobre), « Sois jeune et ne te tais pas » (**Le Figaro** du 22 octobre), « Regards neufs sur la France invisible » (**La Vie** du 23 octobre), « Quatre filles en révolte, dont une meneuse du jeu » (**L'Humanité** du 22 octobre), « Place aux héroïnes de banlieue » (**Le Monde** du 18 octobre).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>